



Date limite :
Samedi 30
Novembre
2024

Stérilisation des chat.tes errant.es

J'ai pris d'affection deux chats errants à proximité de mon terrain. Un mâle et une femelle. Une première portée est actuellement allaitée. Mon objectif est qu'ils soient stérilisés rapidement, sans quoi rebelote dans 2 mois. Les assos sont légalement obligées de les faire identifier si elles payent les frais de stérilisation, la question est à quel nom? Pas le leur, mais aux mairies ou propriétaires du terrain privé, j'habite en camping privé. Le camping refuse. Tout est bloqué.

Je n'ai pas les moyens de payer les opérations, mais j'ai trouvé une clinique vétérinaire qui accepte de les stériliser sans identification et j'accepte de les emmener et mes veiller en post-opératoire.

Ainsi je cherche des dons de la part de personnes pour qui le bien-être et respect animal est important ainsi que la régulation des naissances sauvages.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/VPJ5plLO>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Marine Morel